



Diagnostic écologique du Site Natura 2000 FR7200789 « La Bidouze (cours d'eau) »



COPIL du 14/10/2022

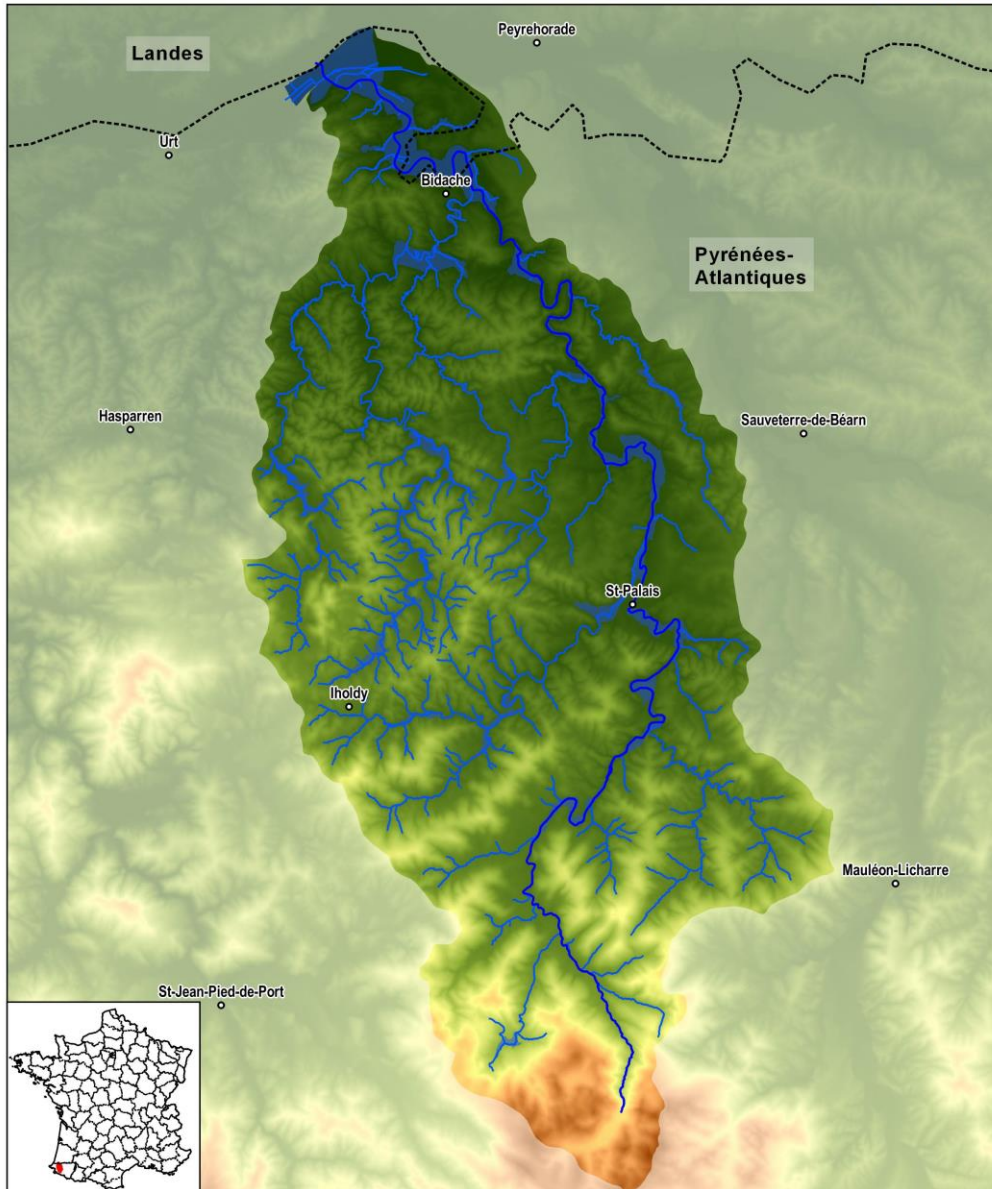


biotopie

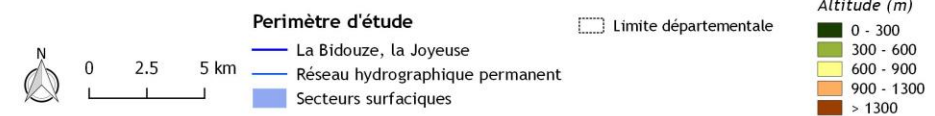


- 1) Présentation du site Natura 2000
- 2) Diagnostic socio-économique sommaire
- 3) Diagnostic écologique





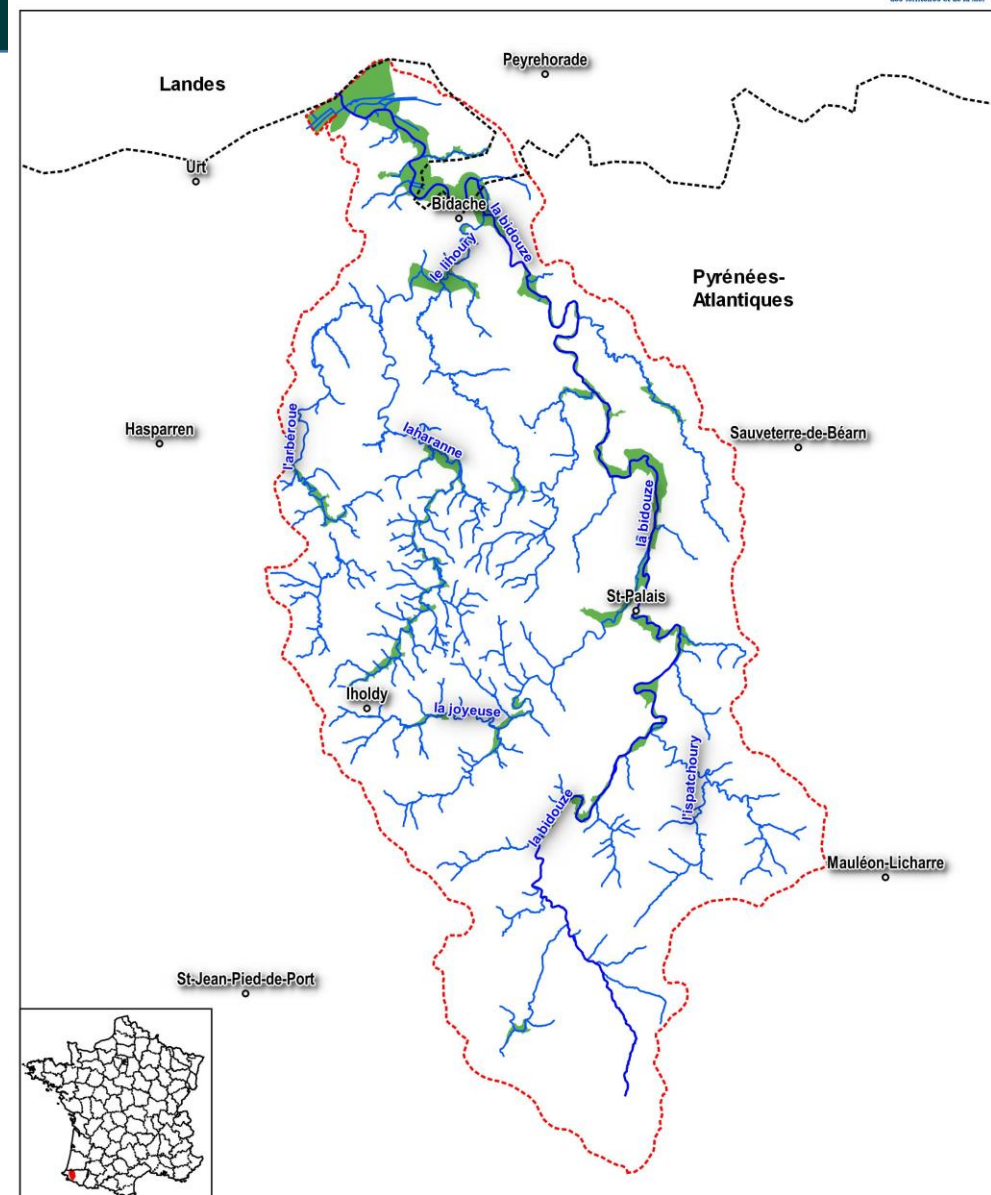
© DDTM64 - Tous droits réservés - Fond cartographique : BD ALTI - MNT® IGN, Scan25, BiTopo - Réalisation : Biotope, 2016



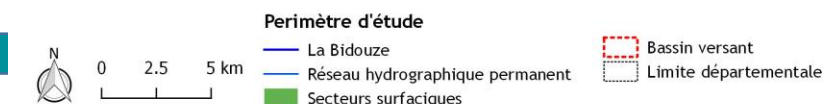
Présentation du site Natura 2000

Contexte géographique de l'aire d'étude

- Bassin versant concerné : Bidouze et affluents
- Surface bassin versant : 707 km²
- Longueur : 82,5 km
- Principaux affluents : l'Ispachoury erreka, la Joyeuse le Lihoury
- Contexte administratif de l'aire d'étude (régions/départements).
 - Région : Nouvelle-Aquitaine
 - 2 Départements : Pyrénées-Atlantiques (99%) / Landes (1%, une seule commune Hastings)
 - 64 communes (56 dans le périmètre actuel)
- Superficie actuelle du site Natura 2000 : 2 570 ha
- Superficie étudiée dans le cadre des inventaires du DOCOB : 4302 ha (réseau hydrographique de la Bidouze et affluents et secteurs surfaciques correspondant aux vallées alluviales)



© DDTM64 - Tous droits réservés - Fond cartographique : IGN BdTopo - Réalisation : Biotope, 2016

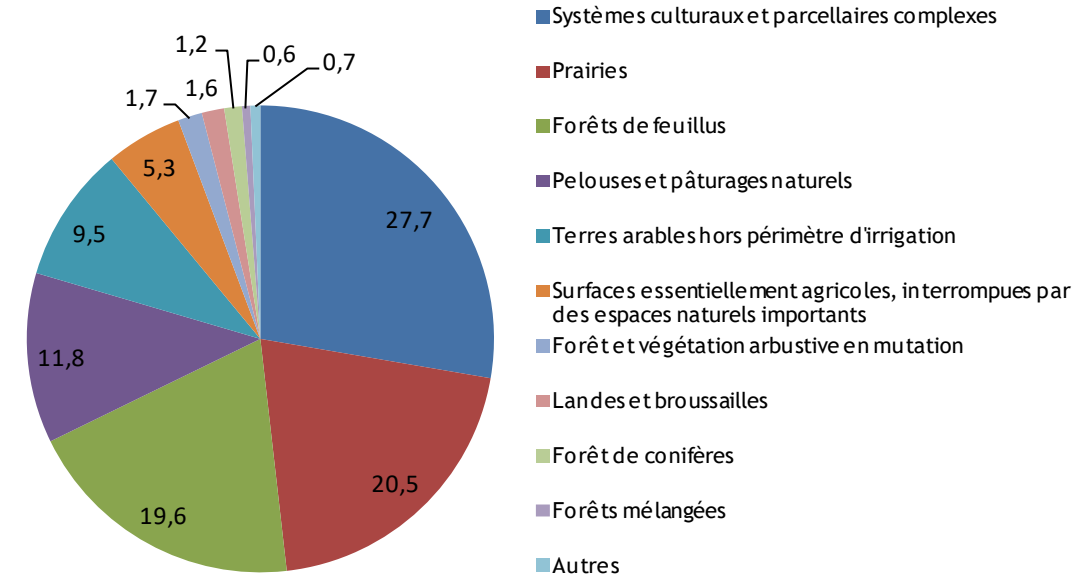


Diagnostic socio- économique



Activité et usages

- Occupation du sol et urbanisation
 - Territoire rural largement dominé par l'agriculture (75 %) dont 33% de cultures extensives, 32% de prairies et pelouses et 10% de cultures intensives
 - Les milieux boisés représentent 23%
 - Urbanisation modérée et localisée à l'échelle du bassin versant
- Gestion de l'eau (SAGE SDAGE Syndicats de rivières)
 - Pas de SAGE sur le territoire
 - CAPB en opérateur cours d'eau



Activité et usages

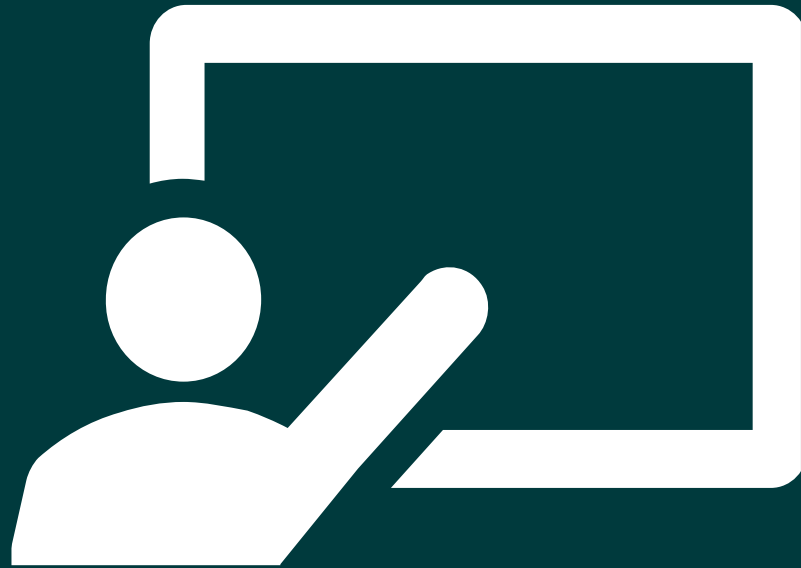
- Population et territoire
 - Évolution de la population en hausse à l'échelle du territoire depuis les années 2000 (12%)
 - Population qui diminue sur les secteurs amont, mais qui augmente à proximité de l'Adour
- AEP et Assainissement
 - Alimentation en eau potable essentiellement dans les nappes phréatiques (1,1 M m³/an en 2012)
 - 20 dispositifs de traitement des eaux usées collectifs (en 2014)
- Activités industrielles
 - 19 ICPE à l'échelle du bassin versant (agroalimentaire / carrières, industrie)
 - Sites et sols pollués : 3 anciennes décharges, 1 scierie
 - 7 rejets industriels polluants (en 2014)
 - Quelques obstacles à l'écoulement (2 barrages, 29 seuils et 5 Ouvrages Hydrauliques non renseignés) principalement sur le cours principal de la Bidouze = perturbation du transit sédimentaire et piscicole

Activité et usages

- Usages agricoles, sylvicoles et piscicoles
 - Irrigation essentiellement par retenue et eaux de surface (1,9 M de m³/an en 2012)
 - Augmentation des terres labourables entre 1988 et 2010 au détriment des surfaces toujours en herbe.
 - L'élevage occupe une place prépondérante (activité pastorale) avec un cheptel dominé par les ovins et les bovins (AOP Ossau Iraty). Forte baisse des élevages de volailles et porcins
 - Production végétale située aval du site (rive droite) / Production animale située en amont du site (rive gauche)
 - Activités sylvicoles : plantation de peupleraies et dans une moindre mesure chênaies, frênaies et de plantation de Tulipier de Virginie. Exploitation de la forêt naturelle (forêts feuillues)
- Activités récréatives et touristiques
 - Multiples activités sur le territoire (pêche, chasse, randonnées pédestres et équestres, VTT, navigation sur la partie aval de la Bidouze sur 18 km, etc.)
 - Activités touristiques influencée par la particularité du Pays basque (langue, culture, gastronomie, etc.).

Activité et usages

- Qualité de l'eau
 - 6 stations de suivis à l'échelle du bassin versant
 - Bon état écologique sur les parties « Intermédiaire » et « Amont »
 - État écologique moyen sur la partie « aval » (déclassé par l'état Biologique)
 - Bon état écologique sur les affluents Joyeuse et Lihoury
 - Origine des pressions : pesticides agricoles, activités industrielles, STEP (Nitrates phosphates)
- Contexte réglementaire lié au cours d'eau
 - Catégories piscicoles pêche de loisirs (Article L.436-5 du code de l'environnement)
 - Classement des cours d'eau SDAGE (L'article L214-17 du code de l'environnement)
 - liste 1 cours d'eau à préserver (Bidouze et Lihoury en axe migrateur)
 - liste 2 cours d'eau à restaurer (aval Bidouze)
 - Débits réservés (Article L. 214-18 du code de l'environnement), mais absence d'ouvrages hydroélectriques à l'échelle du bassin



Diagnostic écologique

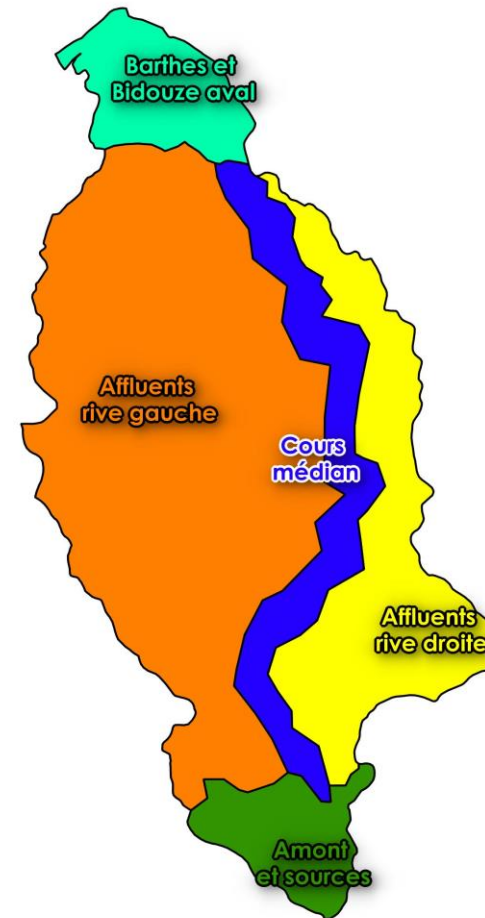
Habitats naturels d'intérêt
communautaire



biotopé

Différentes unités écologiques de la Bidouze

- La Bidouze au sein de l'aire d'étude peut être découpée en 5 unités distinctes :
 - **Barthes et Bidouze aval**
 - **Affluents rive gauche**
 - **Cours médian**
 - **Les affluents rive droite**
 - **Amont et sources**



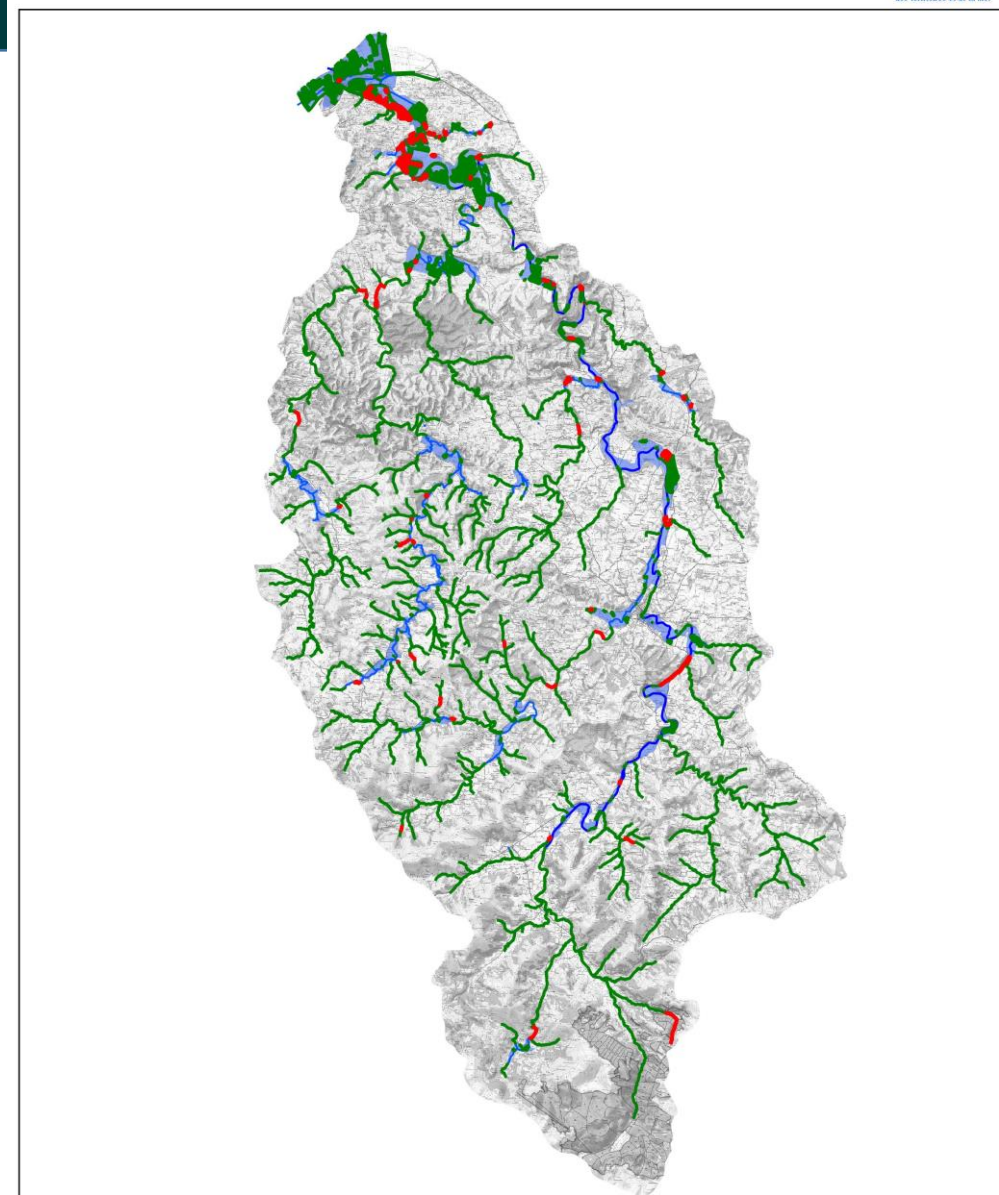
Habitats naturels

Méthodologie

- Réseau hydrographique de la Bidouze découpé en secteurs « surfaciques » et « linéaires ».
- Les secteurs surfaciques sont prospectés de manière exhaustive
- Les secteurs linéaires sont prospectés par échantillons puis extrapolation.
- Relevés terrain selon la phytosociologie avec identification de :
 - La typicité floristique,
 - L'état de conservation,
 - La dynamique de l'habitat,
 - Le mode de gestion (pâturage, fauche, exploitation forestière, etc.),
 - Les menaces identifiées (fertilisation, coupe à blanc, invasion d'espèces exotiques, etc.)

Généralités :

- 109 habitats naturels ou semi-naturels identifiés, dont 11 **habitats d'intérêt communautaire (HIC)** « générique » déclinés en **57 HIC « déclinés »**.
- **7 habitats d'intérêt communautaire prioritaire** identifiés (sur 57)
- Surface occupée par les HIC : **303 ha** soit 7 % de la superficie étudiée
- Chevelu occupé par les HIC : 40,4 ha soit 23% de la surface totale estimée



© DDTM64 - Tous droits réservés - Fond cartographique : IGN Scan25, BdTopo
 Conception et réalisation : Biotope, 2017



0 2.5 5 km

Perimètre d'étude

- La Bidouze
- Réseau hydrographique permanent
- Secteurs surfaciques

- Habitat naturel d'intérêt communautaire
- Habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire

Diagnostic préalable – PR200791 – Gave d'Oléron et marais de Labastide-Villefranche

Végétation amphibie oligotrophile à élécharde à plusieurs tiges – *Eleocharitum multicaulis* (Al. 1922) R. Tixen 1937 (1)

Végétation amphibie oligotrophile à Juncus bulbeux et Renoncule flammette – *Ranunculo flammulae – Juncetum bulbosus* Oberd. 1957 (2)

Code Natura 2000 : 3130
Code cahiers d'habitats : 3130-2
Code EUNIS : C3.4134
Intitulé Union européenne : Eau d'agranthes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littoralea uniflorae et/ou des Isoetes-Nanojuncetes
Code Corine biotopes : Z2.3123
Statut de l'habitat : Habitat prioritaire Habitat communautaire

DESCRIPTION DE L'HABITAT
Fonctionne vivaces des sols humides acides pauvres en éléments minéraux. Ces pelouses se développent dans des systèmes écologiques acides, notamment de landes humides ou de sautées et bois humides (boulais, tremblais et chênâles) les colonisant par absence d'entretien, de type gestion pastorale.
La communauté n°1 est présente dans une petite dépression humide intra-forestière au contact d'une tremblante hypophile, sur le plateau d'Ogeu-les-Bains. Elle s'apparente à une pelouse en haie et dense colonisée par le Scirpe à plusieurs tiges et le Juncus bulbeux, associés à des espèces de prairies humides mésotrophes ainsi qu'à de la sphagnum.
La communauté n°2 se développe au sein d'ombrières d'un chemin traversant une lande humide sur un versant en pente douce de la vallée du Lauisset (sol contrasté de fisch). Il s'agit d'une communauté pionnière de sol nu acide, à faible recouvrement, caractérisé par le Juncus bulbeux et la Renoncule flammette, associés à de rares espèces de bas-marais.

REPARTITION SUR LE SITE
• Affluents rive gauche
• Plateau d'Ogeu
• Surface avérée : 0,57 ha

ETAT DE CONSERVATION A L'ECHELLE DU SITE : MOYEN
Typicité : **BONNE**
Dynamique : **REGRESSION**
Mesures de gestion : Priorité 3
• Préservation des systèmes dans lesquels se développent ces communautés (tremblante humide riveraine et lande humide de bas de versant)
• Gestion de la lande humide par pâturage extensif qui occasionnera des ouvertures pouvant être colonisées par ces communautés pionnières ;
• A titre expérimental, opérations de décapage superficiel du sol.

CORTEGE FLORISTIQUE CARACTERISTIQUE
Juncus bulbeux (*Juncus bulbosus*), Scirpe à plusieurs tiges (*Eleocharis multicaulis*) (1), Sphagnum (*Sphagnum* sp.) (1), Renoncule flammette (*Ranunculo flammula*) (2), Laîche à tiges basses (2), Mouron à queue (*Lysimachia tenella*) (2)

ENJEU DE CONSERVATION SUR LE SITE : FAIBLE
Responsabilité Aquitaine : FAIBLE
Importance du site pour l'habitat en Aquitaine dans le réseau Natura 2000 : FAIBLE
Menaces sur le site : Absentes

Code/intitulé/statut

Description de l'habitat

Cortège floristique caractéristique

Illustration de l'habitat

Répartition de l'habitat sur le site correspondant aux entités colorées

Surface de l'habitat sur le site

L'état de conservation sur le site : **BON** / MOYEN / **MAUVAIS**

L'état de conservation des habitats est estimé en croisant sa typicité floristique moyenne et la dynamique des surfaces d'habitat sur site. = Tableau C

L'enjeu de conservation sur le site : **FAIBLE** / MODERE / **FORT** / **TRES FORT**
S'évalue en deux étapes :
(1) Évaluation de la responsabilité du site pour la sauvegarde de l'habitat = Tableau A
(2) Croisement de la responsabilité du site avec le niveau de menaces qui pèse sur lui = Tableau B
(Définition préalable dans la partie III-2-5 et détail de la méthodologie en Annexe 3)

Evaluation de l'état de conservation des habitats sur le site

Tableau C

		Dynamique des surfaces d'habitat sur site		
		Croissance	Stagnation/Inconnu	Régression
Typicité	Bonne	Bon	Bon	Moyen
	Moyenne	Bon	Moyen	Mauvais
	Mauvaise	Moyen	Mauvais	Mauvais

Evaluation de la responsabilité du site pour la sauvegarde de l'habitat

Tableau A

		Responsabilité biogéographique nationale de l'Aquitaine pour la sauvegarde de l'habitat		
		Forte à très forte	Moyenne à assez forte	Faible
Importance du site pour l'habitat par rapport au réseau Natura 2000 en Aquitaine	Forte à très forte	Très fort	Fort	Modérée
	Moyenne à assez forte	Fort	Modérée	Faible
	Faible	Modérée	Faible	Faible

Définition des enjeux de conservation des habitats sur le site

Tableau B

		Responsabilité du site pour l'habitat		
		Fort à très fort	Modéré	Faible
Menaces	Fortes menaces (risque de disparition à court terme)	Très fort	Fort	Modéré
	Menaces modérées à faibles (risque disparition à moyen ou long terme)	Fort	Modéré	Faible
	Absence de menaces effectives (pas de risque disparition)	Modéré	Faible	Faible

Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (3140) :

- Herbier pionnier à Characée en eaux stagnantes des annexes hydrauliques de la Bidouze

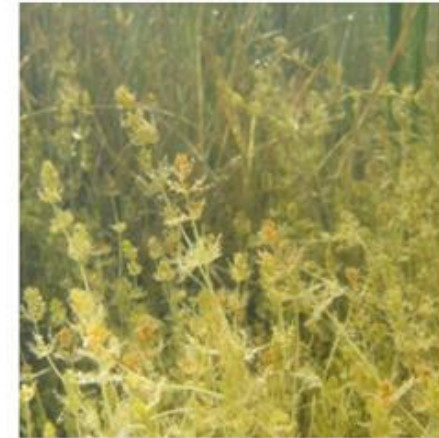


Photo prise hors site

État de conservation : **Inconnu**
Enjeux de conservation sur le site : **Faible**

REPARTITION SUR LE SITE

Cours médian de la Bidouze

Les herbiers ont été observés en marge du cours principal de la Bidouze.

Surface avérée : env. 100m²

Surface totale: env. 750 m²



Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (3150)

- Herbier des eaux stagnantes mésotrophes à Myriophylle en épi

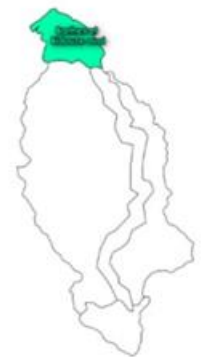


État de conservation : **Mauvais**
Enjeux de conservation sur le site : **Faible**

REPARTITION SUR LE SITE

- Barthes et Bidouze aval

Surface avérée : 0,08ha



Rivières des étages planitiaires à montagnards avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion(3260) :

- Communauté algale rhéophile des eaux courantes torrentielles à *Lemanea fluviatilis* (1)
- Herbier des eaux courantes mésotrophes à Characées (2)



État de conservation : **Inconnu**
 Enjeux de conservation sur le site : **Faible**
 Surface : 345 m²

REPARTITION SUR LE SITE

La communauté (1) est présente sur les affluents rives gauche et droite. La communauté (2) est présente sur le cours principal proche de l'amont.

Surface avérée: 314 m²
 Surface totale: 345 m²



Rivières des étages planitiaires à montagnards avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260)

- Communautés acidiphiles épilithiques des eaux rapides (1)
- Communautés basales des eaux courantes neutres à basiques (2)
- Communautés immergées plus ou moins rhéophiles à *Platyhypnidium riparioides* et/ou *Fissidens grandifrons* (3)
- Communautés immergées des courants lents à *Fontinalis antypiretica* (4)
- Communautés rhéophiles des rochers immergés des cours d'eau torrentiels à *Cinclidotus* spp. (5)



État de conservation : **Bon**
 Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**

REPARTITION SUR LE SITE

Habitat présent sur tout le réseau hydrographique à l'exception des cours d'eau de barthes (mais présent en leur amont)

Surface avérée : 3,7 ha
 Surface totale: 16 ha



Rivières des étages planitiaires à montagnards avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260)

- Voile flottant des eaux mésotrophes à Petite lentille d'eau (1)
- Herbiers aquatiques des eaux courantes peu profondes mésotrophes à Potamot noueux, myriophylle en épi, Potamot pectiné ou Potamot crépu (2)
- Herbiers aquatiques à Callitriches des eaux courantes (3)
- Herbier rhéophile des eaux courantes mésotrophes à Groenlendie dense (4)



REPARTITION SUR LE SITE

Habitat présent sur tout le bassin sauf dans les secteurs en amont.

Surface avérée : 3,8 ha
 Surface totale : 4 ha



État de conservation : **Bon**

Enjeux de conservation sur le site : **Faible**

Végétations annuelles des bancs de galets exondables ou de berges vaseuses (3270) :

- Végétation subpionnière des bancs de galets exondables du gave aval à Souchet comestible (1)
- Végétation annuelle des bancs de galets à Renouée à feuilles de patience et Panic pied-de-coq (2)
- Communauté rivulaire basale dominée par la Léersie faux-riz et la Renouée poivre d'eau (3)



Photo prise hors site

État de conservation : **Moyen**
 Enjeux de conservation sur le site : **Faible**

REPARTITION SUR LE SITE

- Barthes et Bidouze aval
- Cours médian de la Bidouze
- Affluents rive droite

(1) et (2) présents sur le cours médian et les affluents principaux (bassin du Lihoury notamment).

Surface avérée : 1,4 ha



Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae) (6410) :

- Prairie acidiline à Jonc à tépales aigus à assèchement estival



État de conservation : **Mauvais**
 Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**

REPARTITION SUR LE SITE

- Affluents rive gauche
- Barthes

Habitat observé en amont de la vallée du Laharanne et très ponctuellement sous une forme eutrophisée dans les barthes de la Bidouze.

Surface avérée : 2 ha



Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin (6430) :

- Mégaphorbiaies méso-eutrophiles des sols inondables riches en calcaire à Epilobe hérissé et Liseron des haies (1)
- Mégaphorbiaies eutrophiles des sols riches en bases à Prêle géante (2)
- Mégaphorbiaie cantabro-atlantique du Pays basque à Picride fausse épervière et Eupatoire chanvrine (3)
- Mégaphorbiaies eutrophiles de bords de cours d'eau à Ortie dioïque et Liseron des haies (4)



État de conservation : **Moyen**
 Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**

REPARTITION SUR LE SITE

Habitat présent de manière ponctuelle sur tous le site

Surface avérée : 49,2 ha
 Surface totale: 54,5 ha



Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin (6430) :

- Mégaphorbiaie méso-eutrophile dominée par la Reine des prés – Proche de *l'Anglico sylvestris* (1)
- Mégaphorbiaies dominée par la Guimauve (2)
- Mégaphorbiaies eutrophiles à Oenanthe safranée et Reine des prés (3)
- Mégaphorbiaies de bas niveau à Reine des prés et Laïche des rives (4)
- Mégaphorbiaie acidiline à Jonc à tépales aigus (5)



REPARTITION SUR LE SITE

Habitat présent de manière ponctuelle sur tout le site

Surface avérée : 52 ha
Surface totale : 52,9ha



État de conservation : **Moyen**
Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**

Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin (6430) :

- Mégaphorbiaie oligohaline eutrophile à Angélique des estuaires



État de conservation : **Moyen**
 Enjeux de conservation sur le site : **Fort**

REPARTITION SUR LE SITE

- Barthes et Bidouze aval

Surface avérée : 5,3 ha



Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin (6430) :

- Ourlet eutrophile à semi-héliophile à Sureau hièble (1)
- Ourlet externe neutroclines des bords des cours d'eau à gaillet croisette (2)
- Ourlet semi-héliophile à Pétasite des Pyrénées (3)
- Ourlet hygrocline à Aillaire officinale (4)
- Ourlet eutrophile à Brachypode des bois et Fétuque géante
- Ourlet hygrophile rivulaire à Laîche à épis pendant et Fougère femelle (5)

État de conservation : **Bon**
 Enjeux de conservation sur le site : **Faible**



REPARTITION SUR LE SITE

Habitat présent de manière ponctuelle sur tout le site

Surface avérée : 8,8 ha
 Surface totale: 16,7 ha



Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin (6430)

- Mégaphorbiaie montagnarde à Cerfeuil hérissé (6430-9)



État de conservation : **Moyen**
Enjeux de conservation sur le site : **Faible**

REPARTITION SUR LE SITE

- Amont et sources

Surface avérée : 320 m²
Surface totale: 328 m²



Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis* (6510) :

- Prairies thermo-atlantiques mésohygrophiles à Lin bisannuel et Oenanthe faux-boucage (1)
- Prairies de fauche mésohygrophiles eutrophisées (2)
- Prairies de fauche enrichies en Avoine élevée (3)



État de conservation : **Mauvais**
 Enjeux de conservation sur le site : **Fort**

REPARTITION SUR LE SITE

Habitat présent de manière ponctuelle sur tout le site

Surface avérée : 54,3 ha



Source pétrifiante avec formation de travertins Cratoneurion (7220*) :

- Communautés des berges argileuses à *Pellia endiviifolia* et *Conocephalum conicum* (1)
- Communauté d'eau courante des petits cours d'eau neutro-alcalain incrustants de plaine à *Fissidens grandifrons* ou *cratauneuron spp* (2)
- Communauté des roches carbonatées à *Brachythecium rivulare* et *Hygrohypnum luridium* (3)



État de conservation : **Moyen**
 Enjeux de conservation sur le site : **Faible**

REPARTITION SUR LE SITE

- Affluents rive gauche
- Affluents rive gauche
- Amont et sources

Surface avérée : env. 2404 m²
 Surface totale: 1,4 ha



Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220) :

- Communauté des blocs des ambiances fraîches à Trichomanes remarquable

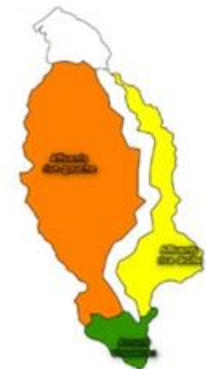


État de conservation : **Moyen**
Enjeux de conservation sur le site : **Fort**

REPARTITION SUR LE SITE

- Affluents rive gauche
- Affluents rive gauche
- Amont et sources

Surface avérée : env. 2404 m²
Surface totale: 1,4 ha



Chênaies Galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica* (9230) :

- Chênaies pionnières acidophiles collinéennes du sud-ouest de la France à Chêne tauzin



Photo prise hors site

État de conservation : **Moyen**
Enjeux de conservation sur le site : **Faible**

REPARTITION SUR LE SITE

- Affluents rive gauche

Observé à 4 reprises en amont des vallées du Laharanne et de la Joyeuse

Surface avérée : 1,7 ha



Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae (91E0*) :

- Saulaie blanche des lits majeurs à Saule blanc et Iris faux acore (1)
- Aulnaies-Frênaies alluviales riches en Laïches (2)
- Aulnaies-Frênaies acidiclinales du Pays basque à Androsème (3)
- Aulnaies-Frênaies alluviales à faciès de dégradation à Érable négundo (4)



État de conservation : **Moyen**
 Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**

REPARTITION SUR LE SITE

Habitat présent de manière ponctuel sur tout le site

(1) observé à deux reprises (sur l'aval de la Bidouze et du Lihoury) . (2) (3) (4) présents sur tout le site.

Surface avérée : 86,9 ha
 Surface totale : 92,8 ha



Synthèse sur les habitats d'intérêts communautaires

- 7 % de la surface du site est composée d'habitats d'intérêt communautaire (303 ha HIC / 15937 ha prospectés dans le cadre des inventaires du DOCOB)
- 11 habitats d'intérêt communautaire (HIC) « générique » et 57 HIC « déclinés » dont 7 habitats d'intérêt communautaire prioritaire
- Des enjeux de conservation majoritairement faible et modéré, mais quelques habitats à fort enjeu de conservation :
 - 6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude
 - 8220 Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
 - 6430 Mégaphorbiaie oligohalophile eutrophile à Angélique des estuaires
- Des habitats d'enjeu moindre occupent des surfaces importantes du site et à ce titre présentent une importance particulière
 - 91E0 Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*
 - 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes à méso-eutrophes
 - 6430 Mégaphorbiaies eutrophiles sur sédiment minéral



Diagnostic écologique

Flore et faune d'intérêt
communautaire



biotope

Espèces floristiques et faunistiques

Méthodologie

- Tous groupes : analyses bibliographiques
- Ichtyofaune : compléments terrain par pêche électrique ou méthodes spécifiques (caisson de Lasne), recherches visuelles de frayères
- Écrevisses : recherche visuelle de nuits à l'aide de puissants éclairages
- Mammifères semi-aquatiques : recherches d'indices de présences (crottes, épreintes, empreintes, etc.).
- Cistude : plan d'échantillonnage et recherche visuelle d'individus (plans d'eau, digues, etc.).
- Insectes : Odonates - plan d'échantillonnage et prospections en canoë ou à pied à la recherche d'individus et d'exuvies. Lépidoptères : plan d'échantillonnage et recherche visuelle d'individus (captures au filet si nécessaire).
- Angélique des estuaires : recherche visuelle par échantillonnage

Généralités :

- 17 espèces faunistiques d'intérêt communautaire (IC) et 1 espèce floristique

1092 Ecrevisse à pattes blanches – *Austropotamobius pallipes* (Lereboullet, 1858)

STATUTS
 Monde : EN Europe : NE France : M
 Directive Habitats Faune Flore : Annexe II et V
 Protection nationale : Arrêté du 21/07/1983
 Aquitaine : Espèce déterminante ZNIEFF

HABITAT
 Cette espèce fréquente généralement les têtes de bassin des cours d'eau, avec des eaux de bonnes qualités, fraîches, bien oxygénées et riches en habitats (saumonière vanée, sous-berge, chevelu racinaire).

PRÉSENCE SUR SITE
 • Affluents rive gauche
 • Affluents rive droite
 • Bassin du Vert aval
 • Bassin du Vert amont
 • Petite Logne

PRINCIPALES STATIONS
 Têtes de bassins des affluents principaux du gave d'Oloron.

BIOLOGIE, DYNAMIQUE DES POPULATIONS
 L'éclosion, elle se cache en journée et s'active la nuit pour se nourrir de petits invertébrés et de débris animaux ou végétaux. Sa reproduction a lieu en automne, les œufs pondus sont portés par la femelle pendant plusieurs mois d'incubation. L'éclosion a lieu l'été suivant.
 En forte régression à l'échelle nationale sur les dernières décennies, un réseau hydrographique dense a permis le maintien d'un certain nombre de populations en Pyrénées atlantiques, dans les ruisseaux relativement isolés des têtes de bassin.

ENJEU DE CONSERVATION SUR LE SITE : TRES FORT
 Responsabilité Aquitaine : FORT
 Importance du site pour l'espèce en Aquitaine dans le réseau Natura 2000 : FORT
 Menaces sur le site : FORT

ETAT DE CONSERVATION A L'ECHELLE DU SITE : MAUVAIS
 Dynamique de population sur le site : FORT/FAIBLE
 Aire de répartition de l'espèce sur le site : FAIBLE (secteurs occupés/secteurs potentiels)
 Mesures de gestion : Priorité 1
 Surveiller et concilier la colonisation des espèces exotiques. Sensibiliser les pêcheurs, propriétaires d'étang, agriculteurs. Améliorer la qualité de l'eau. Maintien des ripisylves. Promouvoir agriculture extensive, limiter intrants et proscrire biocides. Stopper les actions de recalibrage.

Code/intitulé/statut

Description de l'habitat d'espèce

Répartition de l'habitat sur le site correspondant aux entités colorées

Biologie et dynamique des populations

L'état de conservation sur le site : **BON**/MOYEN/**MAUVAIS**

L'état de conservation des espèces est estimé en croisant la dynamique de sa population sur site et l'occupation de l'espèce sur site (ratio secteurs occupés / secteurs potentiels) = Tableau C

L'enjeu de conservation sur le site : **FAIBLE**/MODERE/**FORT**/**TRES FORT**
 S'évalue en deux étapes :
 (1) Évaluation de la responsabilité du site pour la sauvegarde de l'espèce = Tableau A
 (2) Croisement de la responsabilité du site avec le niveau de menaces qui pèse sur lui = Tableau B
 (Définition préalables V-3-2 et détail de la méthodologie en Annexe 3)

Tableau A Evaluation de la responsabilité du site pour la sauvegarde de l'espèce

		Responsabilité biogéographique nationale de l'Aquitaine pour la sauvegarde de l'espèce		
		Forte à très forte	Moyenne à assez forte	Faible
Importance du site pour l'espèce par rapport au réseau Natura 2000 en Aquitaine	Forte à très forte	Très fort	Fort	Modérée
	Moyenne à assez forte	Fort	Modérée	Faible
	Faible	Modérée	Faible	Faible

Tableau B Définition des enjeux de conservation des espèces sur le site

		Responsabilité du site pour l'espèce		
		Fort à très fort	Modéré	Faible
Menaces	Fortes menaces (risque de disparition à court terme)	Très fort	Fort	Modéré
	Menaces modérées à faibles (risque disparition à moyen ou long terme)	Fort	Modéré	Faible
	Absence de menaces effectives (pas de risque disparition)	Modéré	Faible	Faible

Tableau C Evaluation de l'état de conservation des espèces sur le site

		Dynamique de population sur site		
		Croissance	Stagnation/ Inconnu	Régression
Aire de répartition de l'espèce sur le site (secteurs occupés/secteurs potentiels)	Forte (>66%)	Bon	Bon	Moyen
	Moyenne (entre 33% et 66%)	Bon	Moyen	Mauvais
	Faible (<33%)	Moyen	Mauvais	Mauvais

L'Angélique à fruits variés – *Angelica heterocarpa* (3240) :

HABITATS

- **Mégaphorbiaies oligohalines, fourrés en dynamique, berges sous couvert d'alignements de Platane, le long des Gaves réunis. Plus rarement, sur les berges de fossés de barthes soumis à la marée**

PRÉSENCE SUR SITE

- **Barthes et Bidouze aval**

PRINCIPALES STATIONS

La plus grande population se situe à la Barthe du Hour à Guiche



État de conservation : **Moyen**
 Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**



Station d'Angélique des estuaires le long de la Bidouze
 © R. Guisier / Biotope

Le Trichomanès remarquable – *Vandenboschia speciosa* (1421) :

HABITATS

- Secteurs rocheux et encaissés (parois, surplombs rocheux, entrée de grottes, vallon encaissé, cascade chutes etc.) souvent boisés (espèce sciaphile) et pourvues d'une forte humidité

PRÉSENCE SUR SITE

- Amont et source

PRINCIPALES STATIONS

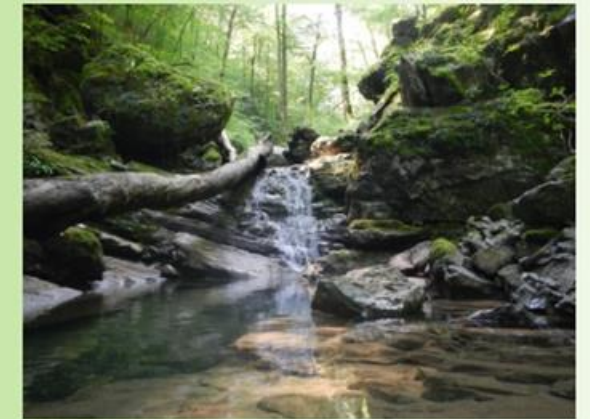
1 seule station observée dans le secteur de la source de la Bidouze



État de conservation : **Moyen**
 Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**



Stations de sporophytes
 © R. Guisier / Biotope



Exemple d'habitat caractéristique du Trichomanès remarquable dans les gorges de la Bidouze © R. Guisier / Biotope

La Cordulie à corps fin – *Oxygastra curtisii* (1040) :

HABITATS

- Cours d'eau de tailles variables à courant lent, présentant une ripisylve plus ou moins fournie. Les larves semblent apprécier une certaine turbidité et les systèmes racinaires des aulnes pour chasser à l'affut.

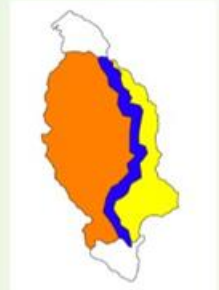


PRÉSENCE SUR SITE

- Cours médian de la Bidouze
- Affluents rive gauche
- Affluents rive droite

PRINCIPALES STATIONS

Bidouze entre Juxue et Came, Joyeuse de Lantabat à Saint-Palais, l'Arbéroue et le Laharanne.



État de conservation : **Bon**
 Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**



L'Agrion de Mercure – *Coenagrion mercuriale* (1044) :

HABITATS

- Cours d'eau de petites tailles à courant lent, et fortement végétalisés (herbacées) comme les petits ruisseaux, les fossés agricoles

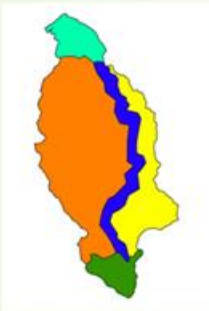


PRÉSENCE SUR SITE

- Toutes les entités

PRINCIPALES STATIONS

Sa présence est remarquable sur les ruisseaux et fossés affluents en rive gauche de la Bidouze et ceux de la Joyeuse .



État de conservation : **Moyen**
 Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**



Ruisseau à Agrion de mercure avec algues vertes © P. Legay / Biotope



Ruisseau à Agrion de mercure en bordure de route. La végétation n'est pas fauchée © P. Legay / Biotope

Le Gomphe de Graslin – *Gomphus graslinii* (1046) :

HABITATS

- Zones calmes des grands cours d'eau lotiques aux eaux claires et oxygénées, présentant une ripisylve bien développée. Les secteurs sableux ou limoneux des parties calmes des cours d'eau, les retenues naturelles ou artificielles conviennent bien au développement de l'espèce.

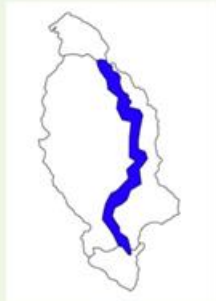


PRÉSENCE SUR SITE

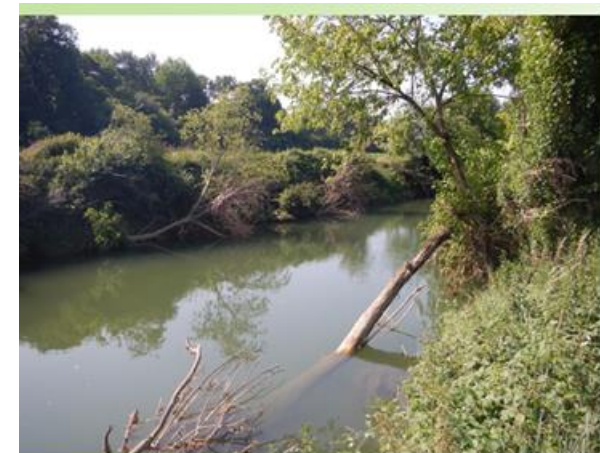
- Cours médian de la Bidouze

PRINCIPALES STATIONS

Bidouze dans sa partie aval, sur un tronçon d'environ 10km de long entre le pont de Gabat à Bergouey-Villeneuve et le pont de « Borde Lespitaou » à Viellenave-sur-Bidouze.



État de conservation : **Bon**
 Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**



Le Cuivré des marais – *Lycaena dispar* (1060) :

HABITATS

- Prairies et friches humides, avec hauteur de végétation variable, plus ou moins inondables, ne subissant pas de fauche ou de pression de pâture excessives. La présence d'Oseille (*Rumex* sp.) au sein ou à proximité des habitats est nécessaire au développement des chenilles qui la consomment.

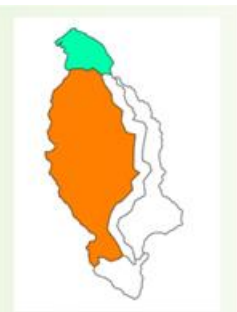


PRÉSENCE SUR SITE

- Barthes et la Bidouze aval
- Affluents rive gauche

PRINCIPALES STATIONS :

Barthes de Guiche, barthes du Lihoury à Bidache



État de conservation : **Mauvais**
 Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**



Habitat du Cuivré des marais à Bidache
 © T. Luzzato / Biotope



Habitat du Cuivré des marais à Ilhare
 © T. Luzzato / Biotope

La Cistude d'Europe – *Emys orbicularis* (1220) :

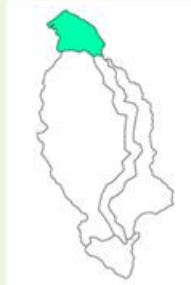
HABITATS

- Les milieux aquatiques fréquentés par la Cistude d'Europe sont principalement stagnants, de faible profondeur, avec des berges en pente douce, bien ensoleillés et riches en végétation aquatique. On la trouve à la faveur d'étangs, marais, mares, retenues, gravières, cours d'eaux, fossés et autres canaux. Les pontes sont déposées de préférence dans des zones ensoleillées à végétation rase et à proximité des milieux aquatiques fréquentés.

État de conservation : **Mauvais**
 Enjeux de conservation sur le site : **Faible**

PRÉSENCE SUR SITE

- Barthes et la Bidouze aval



PRINCIPALES STATIONS

A priori, plus aucune station fonctionnelle n'est connue sur la Bidouze. Seule la partie en aval présente des habitats favorables mais elle n'a été observée qu'à une seule reprise en déplacement en dehors des secteurs les plus intéressants.



Le Desman des Pyrénées – *Galemys pyrenaicus* (1301) :

HABITATS

- Cours d'eau de moyenne altitude présentant une diversité de faciès de courants et notamment la présence de « radiers ». Présence de berges alternant enrochements et systèmes racinaires afin de faciliter l'établissement de gîtes.
- Dans le cours d'eau : présence de roches de dimensions différentes afin d'accueillir une diversité d'invertébrés aquatiques qui constituent les proies du Desman.

État de conservation : **Inconnu**
 Enjeux de conservation sur le site : **Faible**

PRÉSENCE SUR SITE

- Aucun indice de présence, espèce probablement absente



PRINCIPALE STATION

A priori aucune



Desman des Pyrénées
 © E.Delgado

La Loutre d'Europe – *Lutra lutra* (1355) :

HABITATS

- Tous types de cours d'eaux et zones humides : Cours d'eau de plaine et de moyenne montagne (jusqu'à 2000 mètres voire au-delà) et zones humides connexes (Plans d'eau, Zones inondables, boisements humides, marais). La disponibilité en nourriture (poissons, invertébrés aquatiques) peut être un critère important pour l'établissement de l'espèce sur un territoire donné.



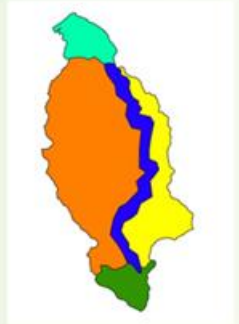
Loutre d'Europe
© M. Briola / Biotope

PRÉSENCE SUR SITE

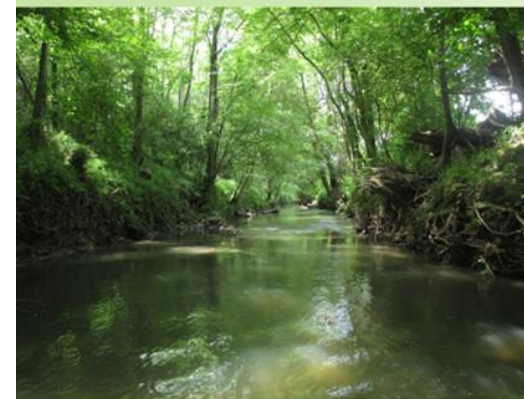
Présence sur tout le site

PRINCIPALES STATIONS

Bidouze, Joyeuse et le bassin versant du ruisseau Ispatchoury Erreka



État de conservation : **Bon**
Enjeux de conservation sur le site : **Faible**



Habitat sur la Joyeuse
© P. Legay / Biotope



Epreinte de Loutre sur la Bidouze
© P. Legay / Biotope

Le Vison d'Europe – *Mustela lutreola* (1356) :

HABITATS

- Tous types de zones humides, généralement le long des cours d'eau en lit majeur, y compris dans des systèmes agricoles intensifs : boisements riverains et alluviaux, boisements marécageux, marais, landes et prairies humides, mégaphorbiaies, roselières, phragmitaies, cariçaies, ruisseaux traversant des zones agricoles, etc.



Vison d'Europe
© P. Fournier

PRÉSENCE SUR SITE

Pas de présence avérée sur le site.

L'espèce n'a pas été mentionnée sur l'aire d'étude depuis une capture en 2001 sur la commune de Guiche. Toutefois, l'espèce a été capturée en 2008 sur les Barthes de l'Adour côté landais. On ne peut donc pas affirmer que l'espèce est absente du site.

ZONES CŒURS VITALES (ZCV)

154 ha



État de conservation : **Mauvais**
Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**



Exemple de prairie humide, favorable au Vison d'Europe. © T. Luzzato / Biotope

Écrevisse à pieds blancs – *Austropotamobius pallipes* (1092) :

HABITATS

- Cette espèce fréquente généralement les têtes de bassin des cours d'eau, avec des eaux de bonne qualité, fraîches, bien oxygénées et riches en habitats (granulométrie variée, sous-berge, chevelu racinaire).



PRÉSENCE SUR SITE

- Affluents rive gauche
- Affluent rive droite
- Cours médian
- Amont et sources

PRINCIPALES STATIONS : Lihoury amont, Arbéroue amont,



État de conservation : **Moyen**
 Enjeux de conservation sur le site : **Fort**



Exemple de cours d'eau colonisé, la Bidouze amont à St-Just-Ibarre © T. Martineau / Biotope



Exemple de cours d'eau colonisé, le Lihoury amont © T. Martineau / Biotope

La Lamproie marine – *Petromyzon marinus* (1095) :

HABITATS

- Cette espèce migratrice occupe différents milieux au fil de sa vie. D'abord, les larves vivent enfouies dans les zones abritées sablo-limoneuses. Les jeunes adultes dévalent la rivière et rejoignent la mer pour finir leur croissance. Une fois matures, les adultes quittent les eaux côtières pour remonter les cours d'eau.
- La reproduction a lieu sur des secteurs de plats courants (hauteurs d'eau >0,5 m avec des vitesses moyennes >0,5 m/s) composés de galets-graviers qui servent à la construction du nid pour l'incubation des oeufs.

État de conservation : **Moyen**

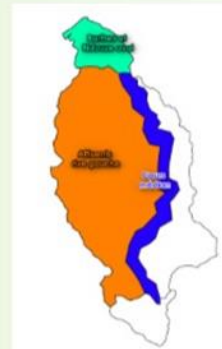
Enjeux de conservation sur le site : **Fort**

PRÉSENCE SUR SITE

- Affluent rive gauche
- Cours médian

PRINCIPALES STATIONS :

Bidouze en aval de Came, rarement en aval de Viellenave-sur-Bidouze et sur le Lihoury en aval du Moulin d'Ibure .



Nid sur la Bidouze
© T. Martineau / Biotope



Lamproie marine
© C. Pichon / Biotope

La Lamproie de Planer– *Lampetra planeri* (1096) :

HABITATS

- Elle affectionne particulièrement les têtes de bassin et les petits affluents (il est toutefois possible de la retrouver dans des cours d'eau de taille plus conséquente).
- Les larves ou ammocètes, vivent enfouies dans les zones sablo-limoneuses. Les géniteurs peuvent parcourir plusieurs centaines de mètres pour trouver une zone favorable sablo-graveleuse.



Lamproie de planer
© C. Pichon / Biotope

PRÉSENCE SUR SITE

- Affluents rive gauche



PRINCIPALES STATIONS : Lihoury , Arbéroue, Apatharena

État de conservation : **Moyen**
Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**



Exemple de linéaire colonisé, le Lihoury intermédiaire © T. Martineau / Biotope



Habitat de croissance typique
© T. Martineau / Biotope

La Grande Alose – *Alosa alosa* (1102) :

HABITATS

- Cette espèce migratrice passe la majeure partie de sa vie en mer, non loin des côtes sur le plateau continental marin.
- Les adultes remontent en général dans les fleuves où ils sont nés, pour venir se reproduire dans les cours amont et moyens. La reproduction a lieu sur des secteurs typiques caractérisés par une plage de substrat grossier (pierres grossières / galets et graviers fins) délimitée en amont par une zone profonde et en aval par une zone peu profonde à courant rapide.
- Les jeunes aloses commencent leur croissance dans ces zones avant de gagner la mer (dévalaison).

État de conservation : **Moyen**

Enjeux de conservation sur le site : **Modéré**

PRÉSENCE SUR SITE

- Barthes et partie aval
- Cours principal
- Affluents rive gauche

PRINCIPALES STATIONS



Grande Alose
© C. Pichon/ Biotope

L'Alose feinte – *Alosa fallax* (1103) :

HABITATS

- Cette espèce migratrice passe la majeure partie de sa vie en mer, non loin des côtes.
- Les adultes remontent en général dans les fleuves où ils sont nés, pour venir se reproduire dans les cours aval et moyens. Le frai a lieu sur des secteurs identiques à ceux utilisés par la Grande Alose, mais de préférence sur les parties aval des grands cours d'eau, voire en milieu estuarien.
- Les jeunes aloses commencent leur croissance dans ces zones avant de gagner la mer (dévalaison).

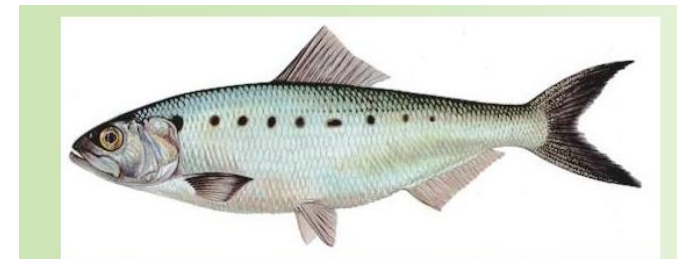
État de conservation : **Inconnu**

Enjeux de conservation sur le site : **Inconnu**

PRÉSENCE SUR SITE

Inconnue

(cours aval si présente)



Alose feinte

© Nowakowski V. extrait de l'inventaire de la faune de France, Nathan MNHN

Le Toxostome – *Parachondrostoma toxostoma* (1126) :

HABITATS

- Le Toxostome fréquente les cours d'eau larges à moyens, oxygénés avec les fonds composés de galets et graviers. Il fraie préférentiellement sur un substrat de gravier en tête de mouille des petits affluents, mais il peut également pondre sur les bordures du cours principal sur des galets.

PRÉSENCE SUR SITE

- Affluent rive gauche
- Cours médian
- Bidouze aval (potentiel)

PRINCIPALES STATIONS :



Toxostome (hors site)
© F. Melki / Biotope



Exemple de cours d'eau colonisé
par le Toxostome le Lihoury
© T. Martineau / Biotope

État de conservation : **Moyen**
Enjeux de conservation sur le site : **Fort**

1126

Toxostome – *Parachondrostoma toxostoma* (Vallot, 1837)

STATUTS

Monde : **VU** Europe : **NE** France : **NT**

Directive Habitats Faune Flore :

 Annexe II

Protection nationale :

HABITAT

Le Toxostome fréquente les cours d'eau larges à moyens, oxygénés avec les fonds composés de galets et graviers. Il fraie préférentiellement sur un substrat de gravier en tête de mouille des petits affluents, mais il peut également pondre sur les bordures du cours principal sur des galets.



Toxostome (hors site)
© F. Melki / Biotope



Exemple de cours d'eau colonisé
par le Toxostome le Lihoury
© T. Martineau / Biotope

ENJEU DE CONSERVATION SUR LE SITE : **FORT**Responsabilité Aquitaine : **TRÈS FORTE**

Importance du site pour l'espèce en Aquitaine dans le réseau N2000:
ASSEZ FORTE

Menaces sur le site : Modérées. Dégradation de la qualité de l'eau et des zones de reproduction (colmatage). Rectification des cours d'eau. Ouvrages freinant l'accès aux zones de frayères. Dégradation de la ripisylve. Piétinement du cours d'eau

PRÉSENCE SUR SITE

- Affluent rive gauche
- Cours médian
- Bidouze aval (potentiel)

PRINCIPALES STATIONS :



BIOLOGIE, DYNAMIQUE DES POPULATIONS

Ce cyprinidé d'eau vive vit en bancs et consomme les petits invertébrés benthiques, les diatomées et les algues filamenteuses. Les individus prêts à frayer réalisent de courtes migrations à la recherche des zones de ponte, sur lesquels il se reproduit entre mai et juin. En forte régression à l'échelle européenne. L'espèce est présente sur une grande partie de la Bidouze et sur plusieurs affluents. Cependant, l'évaluation de la population sur le site est difficile car la plupart des données sont anciennes.



Toxostome
© F. Melki /
Biotope

ETAT DE CONSERVATION A L'ECHELLE DU SITE : **MOYEN**Dynamique de population sur le site : **REGRESSION**Aire de répartition de l'espèce sur le site : **FORTE**Mesures de gestion : **Priorité 1**

Améliorer la qualité de l'eau et la continuité piscicole. Stopper les actions de recalibrage. Améliorer la connaissance sur cette espèce sur le site pour pouvoir mieux la conserver.

Exemple de
fiche espèce

Synthèse sur les espèces d'intérêts communautaires

- 14 espèces faunistiques contactées et prises en compte dans le DOCOB
- 2 espèces floristiques contactées et prises en compte
- Les données restent lacunaires pour quelques espèces (Vison d'Europe / Alose feinte, Desman des Pyrénées)
- Fort enjeux de conservation pour l'Écrevisse à pattes blanches, la Lamproie marine et le Toxostome.
- Intérêt du site faible pour la Cistude d'Europe, le Desman des Pyrénées, Le Vison d'Europe et l'Alose feinte



Merci pour votre
attention



biotopie